



Le 21 mai 2015

Cabinet du ministre  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et  
de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart  
675, boul. René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Demande d'audience publique pour le projet de réaménagement de la route  
132 et de reconstruction du pont Arthur-Bergeron à Grand-Métis et  
Sainte-Falvie

---

M. le ministre

La présente a pour but de demander une audience publique concernant le projet ci-haut mentionné, car à la lecture des différents documents il m'apparaît clairement que les études préliminaires effectuées dans le cadre de ce projet sont incomplètes et trop d'éléments manquent pour prendre une décision éclairée.

En premier lieu, j'aimerais mentionner que je représente Les Immeubles BoisBrillant, le principal propriétaire des terrains qui peuvent éventuellement être expropriés et aussi et surtout en tant qu'utilisateur assidu des cet écosystème exceptionnel pour la récréation et la pêche au saumon.

Voici donc les différents points qui supportent la demande d'audience publique.

1. Le saumon

C'est désolant qu'une ressource aussi importante pour notre région soit traitée en quelques lignes seulement dans les documents.

Selon les relevés officiels, entre 800 et 1,300 saumons passent chaque année en dessous du pont Bergeron, à l'aller et au retour, et ce en compagnie de milliers de tacons et cela nécessite beaucoup plus de considération dans un projet qui vise à travailler directement dans le lit de cette rivière.

.../2

De plus, le chapitre du document qui traite du saumon contient de fausses informations qui viennent aveugler le gestionnaire qui aura à prendre la décision. Contrairement à ce qui y est énoncé, il existe une très importante fosse de rétention très connue, qui peut abriter plus de 100 saumons à la fois, et ce à moins de 1 km en amont du pont Bergeron. De plus, entre le pont et cette fameuse fosse, on note très facilement la présence de 2 fosses temporaires de repos dont l'une est située directement dans le tracé d'une de vos options, sur les terrains des Immeubles BoisBrillant.

Selon les documents déposés, le ministère ne semble pas faire grand cas de la protection et de la préservation du saumon dans ce projet particulier ou au mieux traite le cas du saumon sans soin.

## 2. Les autres espèces de poissons

Ces documents sont aussi incomplets en ce qui concerne les autres espèces de poissons qui sont tout aussi importantes dans l'écosystème.

On passe sous silence l'importante étude publique concernant la population et les montaisons de l'anguille qui se déroule actuellement à moins de 1 km du pont et aussi à la situation du bar rayé (qui n'est pas identifié dans l'étude) qui est en réintroduction et qui fraye très certainement dans cette rivière.

La truite arc-en-ciel, les lamproies sont aussi des espèces présentes dans cette rivière et celles-ci ne sont pas mentionnées non plus.

Nous sommes donc en présence d'une revue de littérature plutôt qu'un véritable relevé des espèces fauniques.

## 3. Les oiseaux

Au même titre que les poissons, l'inventaire est incomplet surtout au niveau des oiseaux de proie.

Entre autres, plusieurs aigles à tête blanche fréquentent assidument ce secteur de rivière depuis nombreuses années et on doit en venir à la conclusion que le ministère s'est encore contenté d'une revue de littérature ou a bâclé son travail.

#### 4. Les piliers du pont

Comme le saumon ne semble pas une ressource à tenir compte dans l'élaboration de ce projet, on peut dès lors facilement imaginer que d'ajouter un pilier dans le lit de cette rivière n'est pas contraignant pour une ressource dont on ne tient pas compte.

Quelle proportion de la rivière sera occupée par ce pilier en période d'étiage ? Quelle sera son influence sur la montaison des saumons ? Autant de questions qui ne sont pas abordées.

#### 5. Les eaux de drainage

On sait tous que les matières solides en suspension dans l'eau, particulièrement dans celle provenant des fossés de drainage des routes, affectent très sérieusement la qualité de l'eau pour le saumon et les autres espèces.

Actuellement, le ministère des Transports dirige une partie de ces eaux de drainage sur les terrains des Immeubles BoisBrillant, qui alors percolent doucement vers la rivière sans causer de dommages à l'environnement, mais pas à cette propriété privée.

Vous comprendrez que cette situation ne sera plus possible à l'avenir et que des recommandations devront être émises pour une meilleure gestion de ces eaux de drainage qui s'écoulent dans une rivière à saumon.

#### 6. La santé-sécurité et le débit d'eau

Un élément qui semble absent de l'étude est la présence du barrage Mitis 2 qui peut avoir une influence marquante sur ce projet, car il est localisé à moins de 2 km du site de ces travaux.

Ce barrage, géré à distance par Hydro-Québec, influence fortement et très soudainement le débit de la rivière Mitis ces écarts soudains représentent des risques importants pour la sécurité des travailleurs de ce chantier.

Je m'explique, le débit de la rivière Mitis est régulé en amont par le Barrage du Lac Métis. IL s'agit d'un ouvrage vieillissant qui ne peut plus accumuler autant d'eau qu'auparavant. Donc en période de forte pluie, Hydro-Québec doit délester ce barrage pour le protéger et toute cette eau dévale la rivière jusqu'aux barrages Mitis 1 et 2.

Ces derniers ouvrages sont en très bon état, mais comme la quantité d'eau à gérer est trop importante, ils délestent, eux aussi, régulièrement et très soudainement des quantités importantes d'eau qui s'accompagnent quelquefois de gros débris ligneux qui arrachent tout sur leur passage en aval.

Il faut être en aval de ces barrages pour voir l'ampleur de ces crues et pour constater qu'il est très dangereux de se trouver dans cette rivière lorsque ces événements soudains se produisent. On comprendra aussi que le temps de réaction pour des travailleurs de ce chantier sera très faible, car le barrage est tout près de la route 132.

Rien dans les études du ministère ne mentionne ces écarts très importants et très soudains des débits ainsi que la proximité du barrage Mitis qui peuvent tous affecter grandement la sécurité des travailleurs œuvrant sur ce chantier.

#### 7. Emplacement du pont

Le tracé de la route qui semble retenue par le ministère passe directement dans un site qu'ils ont eux-mêmes identifié sur la combe ayant un potentiel archéologique et arrive directement dans l'emplacement où il y a déjà eu un glissement de terrain.

On mentionne des études de sols, mais est-il vraiment responsable de placer le pont directement dans un endroit où il y a eu déjà eu des glissements de terrain?

#### 8. Les coûts des différentes options

Il est fréquent que dans le domaine public d'évaluer de façon sectorielle les coûts d'un projet sans regarder le portrait global. On arrive alors à la fin à dire qu'à leur grande surprise le projet a coûté le double

Dans ce projet, il est certain qu'il y a des coûts importants associés à la rénovation du pont Bergeron et à son entretien. Pour une gestion responsable, on devrait dès le départ chiffrer tous les coûts directs et indirects des différentes options qui permettront de prendre une décision vraiment éclairée.



À mon avis, dans la présente, j'ai amené assez d'enjeux importants au niveau environnemental, technique et sur la santé-sécurité des travailleurs que ceux-ci doivent être pris en compte soit dans une audience publique ou faire l'objet d'études supplémentaires.

Soyez assurés, que nous demeurerons vigilants sur l'ensemble de ce projet et que nous nous attendons à obtenir des réponses complètes sur ces divers éléments qui peuvent affecter considérablement la qualité et la valeur de cet écosystème exceptionnel qui est en partie la propriété des Immeubles BoisBrillant.



Marc Bellavance  
764 de la Plage  
Rimouski (QC) G5L 3K9  
(418) 318-2752  
marcbel19@globetrotter.net